

[Texte]

• 1120

5. Canada has gone from having among the highest drug prices in the industrialized world to having among the lowest.

The arguments we place before you in our brief and verbally can be proven by third-party research, and, like the multinationals, we have a compelling case to make—a case made by the Restrictive Trade Practices Commission, the Hall royal commission, the Harley report, the Eastman commission. Every one of them agreed that Canada needs a healthy and aggressive generic drug industry.

We have yet to see one such authoritative report in support of the gross and extensive monopoly on life-saving drugs that Bill C-22 proposes.

As I said, like most Canadians we continue to say: why change a system that works so well? But, being reasonable men and women, we accept that this government is committed, for its own reasons, to change. If that is in fact the case, at the very least any changes should be on condition that they ensure some benefits for Canada.

In that spirit we make the recommendations contained in this brief. We feel they represent the compromise that presents the best opportunity to ensure a healthy and expanding pharmaceutical industry in Canada with room for generic, multinational, R and D, fine chemical manufacturing, biotechnology companies, and, above all, social and economic benefits to Canadians.

Unless this bill is amended, however, we can easily and accurately predict a gloomy future for the pharmaceutical industry in Canada and for Canadians.

Much has been said about the establishing of a world-class pharmaceutical industry in Canada. That world-class industry must have six separate sectors: pure research, applied research, fine chemicals, brand-name manufacturers, generic manufacturers, and the new biotechnological companies. Canada currently has four of those elements: a small but promising pure research capability in our universities, a thriving and profitable multinational sector, an emerging generic group, and a budding biotechnology capability. We need to maintain those four and the other two have to be added.

The trouble with this legislation, as you will hear repeatedly during your hearings, is that Bill C-22 will reduce Canada's industry to only two components and will result in a whopping big reliance on foreign firms for our drugs. Why? Because this bill effectively freezes the generic industry within five years. The only products we will be allowed to offer will be those that will have been long outdated by new medicine.

[Traduction]

5. Que le Canada, après avoir eu pour les médicaments des prix figurant parmi les plus élevés dans les pays industrialisés, est passé au rang de ceux dont les prix sont parmi les plus bas.

La recherche effectuée par des tiers prouve la véracité des arguments contenus soit dans notre mémoire soit dans l'exposé que nous vous faisons et, tout comme les multinationales, nous pouvons faire valoir un argument irrésistible—un argument avancé par la Commission sur les pratiques restrictives du commerce, la Commission royale d'enquête Hall, la Commission Harley et la Commission Eastman. Toutes ont reconnu qu'il fallait au Canada une industrie saine et dynamique de fabrication de produits génériques.

Aucune commission de ce genre n'a encore appuyé le monopole général et étendu que propose le bill C-22 sur les médicaments curatifs.

Comme je l'ai déclaré, nous continuons à dire comme la plupart des Canadiens: pourquoi modifier un régime qui fonctionne si bien? Mais, parce que nous sommes des hommes et des femmes raisonnables, nous admettons que ce gouvernement, pour des raisons qui lui sont propres, s'est engagé à apporter des changements. Si c'est en fait le cas, à tout le moins, il faudrait que ces changements apportent certains avantages au Canada.

C'est dans cet esprit que nous formulons les recommandations qui figurent dans ce mémoire. Nous estimons qu'ils représentent un compromis qui comporte les éléments ayant la meilleure chance de nous assurer une industrie pharmaceutique saine et croissante au Canada, qui laisse une place aux produits génériques, aux multinationales, à la recherche et au développement, à la fabrication de produits chimiques fins, aux entreprises de biotechnologie, et avant tout à des avantages sociaux et économiques pour les Canadiens.

Toutefois, à moins qu'on apporte des modifications à ce projet de loi, il nous est facile de prédire sous risque de nous tromper un avenir sombre pour l'industrie pharmaceutique au Canada et pour les Canadiens.

On a beaucoup parlé de la création d'une industrie pharmaceutique de niveau mondial au Canada. Or, pour ce faire, il faut six secteurs distincts: la recherche pure, la recherche appliquée, les produits chimiques fins, les fabricants de produits de marque, les fabricants de produits génériques et le nouveau secteur de la biotechnologie. Pour l'instant, le Canada ne possède que quatre de ces éléments: de petits établissements de recherche pure qui sont prometteurs, dans nos universités; un secteur multinational rentable et en plein essor; un secteur de fabrication de produits génériques qui se développe, et une industrie biotechnologique naissante. Il nous faut soutenir ces quatre éléments et travailler à mettre en place les deux autres.

Ce qui est malheureux dans ce projet de loi, comme vous l'entendrez répéter tout au cours de vos auditions, c'est que le bill C-22 va réduire l'industrie canadienne à deux de ces éléments seulement, ce qui va nous faire dépendre énormément des sociétés étrangères en matière de médicaments. Pourquoi? Parce que ce projet de loi bloquera, à toutes fins pratiques, le secteur de production générique d'ici cinq ans. Les seuls